

Catherine Taine-Cheikh  
Institut Mauritanien de Recherche Scientifique

### **LES NUMERAUX CARDINAUX DE 3 A 10 DANS LES DIALECTES ARABES**

Les numéraux cardinaux, à la différence des ordinaux, appartiennent souvent à plusieurs classes syntaxiques. En français par ex., les cardinaux sont, selon leur emploi, des pronoms, des adjectifs ou des déterminants. A la complexité des usages syntaxiques s'ajoute généralement celle des formes, souvent irrégulières.

En arabe littéraire, les difficultés sont de deux ordres.

a) D'une part la répartition des cardinaux en trois sous-groupes principaux, (outre les nombres 1 et 2, voire 100 et 1000, qui constituent des cas particuliers) :

— 3 à 10 (y compris 103, 1004, etc) : cardinal + nom pluriel au cas indirect (syntagme de détermination), avec croisement des genres

— 11 à 19 (y compris 111, 212, etc) : cardinal + nom singulier au cas direct (syntagme de spécification), avec croisement des genres pour les unités et accord pour les dizaines)

—  $\geq 20$  : cardinal invariable en genre + nom singulier au cas direct (syntagme de spécification).

b) D'autre part la distinction de trois cas — cardinaux employés seuls, avec des noms indéfinis ou avec des noms définis — qui correspondent à des structures syntaxiques différentes.

La grammaire des noms de nombre est donc bien l'un des domaines les plus complexes de l'arabe littéraire et l'on constate,

à la fois dans les textes du Moyen-arabe et en arabe médian, que les genres des cardinaux ne respectent pas les accords attendus. Quant aux dialectes arabes, ils présentent une grande diversité, notamment pour deux groupes de numéraux, de 3 à 10 et de 11 à 19.

Notre propos ici, à travers l'un de ces deux groupes (celui de 3 à 10), est de montrer cette diversité et de tenter d'en présenter une analyse.

Ferguson (1959) s'étonnait que la disparition du système du classique ait laissé derrière elle des points communs dans les différents dialectes, à savoir :

— une forme longue (FL) d'aspect féminin quand le numéral n'est pas suivi d'un nom

— une forme courte (FC) d'aspect masculin quand il y a un nom, sauf pour une poignée de noms masculins (NM) très fréquents dont le hamza initial est remplacé par *-t* avec les numéraux de 3 à 10 — ce *t* étant clairement un vestige de la terminaison féminine du nombre précédent —.

Pour Ferguson, cette similitude dans la syntaxe des numéraux de 3 à 10 est un des treize faits prouvant que les dialectes de citadins sont issus d'une koinè militaire. On peut cependant s'interroger sur la validité de cet argument.

Concernant l'utilisation de la FL comme forme indépendante (FI), Bloch (1971 : 57-8) a rappelé qu'il existait dans les langues une tendance — mise en évidence par Meillet et Wackernagel — à préférer en isolation les formes polysyllabiques aux formes monosyllabiques. Il a montré que cela pouvait expliquer la spécialisation de la FL et de la FC dans les dialectes arabes car les FCs y sont fréquemment monosyllabiques. Mais la thèse de Bloch justifie sans doute plus l'emploi de la FL en isolation que l'emploi de la FC avec un nom (sauf à poser que l'état dépendant et l'état indépendant doivent préférentiellement recourir à des formes différentes).

Par ailleurs, dans la mesure où l'usage en arabe classique, pour compter, est celui des dialectes (formes masculines pour 1 et 2, féminines pour 3 à 10), on peut penser que cet emploi des numéraux en isolation a pu imposer ses caractéristiques à l'ensemble des emplois de 3 à 10 comme FI.

En tout cas, comme le faisait remarquer D. Cohen (1962 : 138) en réponse à Ferguson : l'usage de la FC est loin d'avoir la généralité attendue et le suffixe *-t* ne semble pas connu au Maghreb. Nous allons donc nous attacher essentiellement au cas des numéraux de 3 à 10 lorsqu'ils sont suivis d'un nom (sauf exceptions rares, ce nom est toujours au pluriel).

### 1. % FC = % FL

Le premier cas ne se rencontre que dans la péninsule arabique. C'est le système le plus proche de celui de l'arabe littéraire, avec croisement des genres : FC avec les noms féminins (NF), FL avec les noms masculins (NM). Pour les emplois avec un nom, on peut donc dire que les usages de FC et de FL s'équilibrent. Par ailleurs, les FCs ne se distinguent des FLs que par l'absence de suffixe (elles ne sont pas contractées).

#### 1. 1. Première variante

Dans un 1er sous-système, on a 2 séries dont une sert à la fois à l'état dépendant (avec les NM) et à l'état indépendant.

NM	NF
+ <i>-a(h)</i> (non contr.)	+ $\emptyset$ (non contr.)

C'est le cas décrit notamment par Rossi pour  $\text{Ṣan}^{\text{c}}\hat{\text{a}}^?$ , mais il est certainement attesté ailleurs, ne serait-ce qu'au Yémen. Ex. de FC avec NF : *xams nisē* "5 femmes". Ex. de FL avec NM : *ḥalâḥāh ʔayyâm* "3 jours", *xamsāh biyût* "5 maisons". On notera la forme *-ah* du suffixe et la permanence du hamza à l'initiale vocalique,

qui fait qu'aucun nom ne commence véritablement par une voyelle.

### 1.2. Seconde variante

Ici la répartition des FCs et des FLs est semblable à la précédente, mais la FL varie avec l'initiale du nom. Si celle-ci est une voyelle (#V), la terminaison de la FL est *-(a)t* comme on peut s'y attendre dans un syntagme d'annexion comprenant comme N1 un NF : *θalaaθt iyyaam* "3 jours". Si l'initiale est une consonne (#C), alors le suffixe de la FL prend la forme *-a* : *θalaaθa riyaayiiil* "3 hommes" — ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les locuteurs n'ont plus conscience de la nature du lien syntaxique entre le numéral et le nom compté —. On a donc 3 séries dont une comme FD et FI.

NM : #C	NM : #V	NF : #C	NF : #V
+ <i>-a</i> (non contr.)	+ <i>-(a)t</i> (non contr.) {+ $\emptyset$ (non contr.)}	+ $\emptyset$ (non contr.)	+ $\emptyset$ (non contr.)

C'est le système que relève Johnstone pour les dialectes de la côte arabe de l'Est, notamment ceux de Baḥreyn et Dubaī (à Koweit il est concurrencé par un autre système). On le donne pour d'autres parlers de la péninsule et même parfois ailleurs (à Ouaday au Tchad, par ex., selon Carbou), mais les faits ne concordent pas toujours. Ainsi, dans l'étude du parler d'Aden par H. Feghali, alors que la règle est de croiser, on trouve des FCs avec des NMs (#C) : *xams ayyām* "5 jours". Il semblerait que, comme l'affirme Johnstone pour Qatar, nombre de ces dialectes (y compris peut-être ceux de l'Ḥaḍramoût, ce qui expliquerait une partie des contradictions relevées dans les textes de Landberg) hésitent, avec les noms à initiale vocalique, entre la FL en *-t* et la FC.

**2. FC + “FL” résiduelles en -t**

Le second système est celui que décrivait Ferguson, avec généralisation des FCs devant les noms, quel que soit leur genre. Il s'agit bien sûr d'une simplification du système par suppression de l'alternance et choix de la FC qui, par sa brièveté, peut être considérée comme plus économique.

*2. 1. Première variante*

NM : #C	NM : #V	NF : #C	NF : #V
+ Ø (contr.)	+ Ø (contr.) {+ -t (contr.)}	+ Ø (contr.)	+ Ø (contr.)

Dans une 1ère série de dialectes, la FL en -t s'est maintenue avec quelques NMs à initiale vocalique de grande fréquence : substantifs désignant un nombre (*alâf* "mille"), une unité de temps (*ḥassāniyya* : *axmāst eyyâm* "5 jours", *eθment ašher* "8 mois") ou de mesure (libanais : *xamst arṭâl* "5 rotols" et *xamst aḍroʿ* "5 coudées", El-Hajjé : 161). Les pluriels usités avec les numéraux peuvent se distinguer des formes habituelles (Baghdad juif : *xamstešeg* "5 mois" mais *ešheg* en isolation, Blanc : 91) — cela accentue l'impression que le -t fait partie du mot qui suit —, mais ce n'est pas obligatoire. De même, il semble difficile de lier trop étroitement ces survivances à la forme du pluriel, même si le schème *aCCāC* revient souvent.

La contraction subie par les FDs a certainement favorisé le maintien des formes archaïques. En tout cas il est clair que les séries utilisées comme FDs ne diffèrent l'une de l'autre que par la présence du -t alors que la série des FI est bien différente, surtout pour 3 et 8. Cf. *ḥassāniyya* : *θmānye* "8" mais *eθmān ktûb* "8 livres" et *eθmānt elâf* "8000".

En dehors du *ḥassāniyya* de Mauritanie (Taine-Cheikh, 1991 : 1536) — seul dialecte occidental à présenter ces formes résiduelles —, ce système est attesté à Chypre, malgré la ruine du

système numéral arabe (Borg, 1985), et, semble-t-il, chez les nomades de la Šukriyye au Soudan (Reichmuth : 203). Par contre ce système est très répandu au Moyen-Orient, non seulement en Iraq, en Syrie et au Liban, mais aussi, surtout parmi les sédentaires, en Jordanie (cf. Palva, ici même, pour le dialecte de *es-Salt*) et en Palestine.

### 2.2. *Seconde variante*

Dans la 2ème variante, on n'a plus que 2 séries, une FC avec un nom et une FL en isolation ( $FI \neq FD$ ) — il n'y a plus d'exceptions, sauf parfois pour *alâf* "mille" —.

Ce système est attesté dans un petit nombre de dialectes : dans le Golfe (cf. Johnstone pour le Koweït comme 2ème système possible et Qafisheh, comme unique système — sauf "mille" qui présente deux variantes), dans des dialectes bédouins au Nord d'Israël (Rosenthouse : 106), dans certains dialectes égyptiens (Woidich, 1980) et dans quelques dialectes occidentaux comme le parler des Ulâd Brahim de Saïda et le dialecte bédouin des Zaër<sup>1</sup>.

### 3. *FC + exceptions en -a devant CC*

Au Maghreb aussi on peut avoir une généralisation de la FC, mais la forme réduite du cardinal fait que, devant un nom commençant par deux consonnes, il y a ajout d'une voyelle de disjonction au timbre variable. Bien que ce système soit très proche du précédent, on a à nouveau 3 séries de cardinaux dont une pour l'état indépendant ( $FLI \neq FDs$ ). On notera que la série la plus marginale ne correspond plus cette fois à une survivance mais à une innovation d'ordre phonétique — dont on a pu

---

<sup>1</sup> On peut ajouter à cette liste le parler des Chleuhs du Sous si l'on précise que ce dialecte emploie également le 7ème système.

supposer, au moins dans un cas (D. Cohen, 1975), qu'elle pouvait évoluer vers un usage de la FL comme FD —.

NM : #C	NM : #V	NF : #C	NF : #V
+ Ø (contr.) {+ -a / ə devant CC}	+ Ø (contr.)	+ Ø (contr.) {+ -a / ə devant CC}	+ Ø (contr.)

Ce système est présent en Algérie et en Tunisie, dans des dialectes juifs (cf. M. Cohen pour Alger et D. Cohen pour Tunis), dans des dialectes de sédentaires musulmans (cf. Djidjelli et Tlemcen en Algérie ou le Tripolitain) et dans des dialectes bédouins (cf. El-Hâmma de Gabès et le parler des Marâzig au Sud-tunisien).

#### 4. FC + quelques "FL" en -t devant voyelle

NM : #C	NM : #V	NF : #C	NF : #V
+ Ø (contr.)	+ Ø (contr.) {+ -t (contr.)}	+ Ø (contr.)	+ Ø (contr.) {+ -t (contr.)} ?

Le 4ème système compte 3 séries dont une pour l'état indépendant (FI ≠ FDs). Il est très proche du second système puisqu'il n'est censé s'en différencier que par l'extension de la FL en -t à tout N commençant par V, quel que soit son genre. En principe cette règle phonétique, créée par analogie, se retrouve à Dubaï (Johnstone : 128), à Kfar 'Abida, au Caire (Jomier) et à Malte. Concrètement, l'examen des faits donne l'impression que, si les ex. avec des NMs ne manquent pas, ceux avec des NFs sont singulièrement rares. Pour Kfar 'Abida, le NF semble être *enfes* ('arba t-enfes "4 personnes"). Pour Dubaï et le Caire ce doit être *amfaar / enfâr*, cf. *thalaathat amfaar / talaat enfâr* "3 personnes".

A Malte l'ex. de *ašart-ibniit*, "10 filles", illustre bien l'extension de *-t* à des NFs. Il est vrai qu'en maltais on a une extension considérable de ces formes. Cependant, selon Borg (1974), la simple présence d'une voyelle à l'initiale du nom ne suffit pas à imposer le suffixe *-t* : il y a à la fois un arbitraire important dans la répartition des noms entre les deux séries de FD et, à l'intérieur de chaque série, l'influence de facteurs phonologiques.

### 5. *FL seulement (en -t devant voyelle)*

Dans ce système on n'a que 2 séries dont une pour l'état dépendant et l'état indépendant (FI = 1 FD) : il n'y a plus de FCs. L'analogie avec le 1er système étudié est d'autant plus importante que les FLs (en *-a* comme en *-at*) ne sont pas contractées. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un système qui aurait choisi, dès la première simplification, de privilégier la FL au détriment de la FC, à l'inverse de la tendance générale<sup>2</sup>.

NM : #C	NM : #V	NF : #C	NF : #V
+ <i>-a</i> (non contr.)	+ <i>-at</i> (non contr.)	+ <i>-a</i> (non contr.)	+ <i>-at</i> (non contr.)

Ce système se trouve au Soudan (Kaye : 174). Il peut apparaître par certains aspects comme intermédiaire entre l'Est (où le *-t* est plus répandu) et l'Ouest où l'usage de la FL comme FD est moins rare.

### 6. *FL + FC résiduelle devant voyelle*

Ici on a 2 séries dont l'une est très courante (comme FD et FI) et l'autre vestigielle.

<sup>2</sup> Selon Blau (1965 : 101), tous les documents anciens d'arabe chrétien du Sud de la Palestine montrent une tendance à utiliser les formes se terminant par *-at* / *-a* en toute position.

NM : #C	NM : #V	NF : #C	NF : #V
+ -a (non contr.)	+ -a (non contr.) + Ø (± contr.)	+ -a (non contr.)	+ -a (non contr.) + Ø (± contr.)

La répartition, dans les deux cas, est phonétique et la FL en *-a*, non contractée, est identique à la FI. Dans la mesure où l'origine morphologique du *-t* s'est perdue, on comprend bien que la FC a pu remplacer la FL en *-t* car phonétiquement elles se terminent toutes les deux par une consonne. A noter le rôle qu'ont pu jouer les cardinaux 3 ou 6 pour lesquels il est facile de confondre la FC et la FL en *-t* dès lors qu'il y a contraction : cf. Bahreyn qui suit le 1er système mais préfère *sitt ašhir* à *sittat ašhir* "6 mois".

Ce 6ème système semble attesté sur une aire géographique assez restreinte (Est de la Tunisie - Ouest de la Libye). Il paraît rare et surtout peu stable : on a l'impression d'être devant un système de transition présentant des exemples contradictoires. Ainsi à Tripoli les cardinaux 4-5-6-7-9 perdent-ils leur finale *-a* devant une voyelle, sauf 3 et 8 qui la perdent devant toute initiale (Cesaro : 154). A Tozeur, on a toujours *-a*, sauf pour "terre" : *sett arâdi* et *setta arâdi* "6 terres" (Saada : 62). A Takroûna on a une FL (la finale changeant éventuellement de timbre), ex. *xamsa-nsê* "5 femmes", sauf devant voyelle accentuée, ex. *xams-ušh°ra* "5 mois" (mais avec un autre pluriel du même mot on a la FL : *xamsa/u-šhor*). Enfin à Tunis juif les cardinaux 7 et 9 ont, devant consonne, une voyelle de disjonction qui sonne comme la FL (D. Cohen, 1975 : 230-1) ; ils font donc clairement exception au 3ème système qui a tendance à dominer dans ce parler<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Par ailleurs D. Cohen dit bien que la FL remplace souvent la FC.

### 7. *FL {en tournure analytique} + FC résiduelle*

Ici encore on n'a que 2 séries, dont une très fréquente et une (la FC) pour une série de noms courants qui n'est pas sans rappeler la liste des exceptions du 2ème système : nom de nombre (*səb<sup>ɕ</sup> alâf* "7 mille"), unités de temps ("jour", "mois", "an", ..., ex. *telt šhur* "3 mois"), etc. Si le sémantisme est commun — c'est lui qui influe sur la fréquence d'emploi des noms —, la liste n'est que partiellement identique car elle concerne ici tous les noms fréquemment employés avec des cardinaux et pas seulement les NMs dont le pluriel commence par une voyelle : d'où la présence par ex. du NF *snîn* "ans" dans les listes. On a l'impression qu'il s'agit du même principe linguistique que dans le 2ème système — archaïsme des formes les plus fréquentes<sup>4</sup> — mais s'appliquant à une strate différente : le principe de conservation concerne, non pas le croisement des genres, mais le 2ème système lui-même, après élimination des formes résiduelles du 1er système<sup>5</sup>.

Ce système est attesté essentiellement au Maroc — dans des dialectes juifs (à Fès et dans le Tafilalt) et dans les dialectes de citadins ou de sédentaires (Rabat, Ouargha, Tanger, etc...) —, se partageant le Maghreb occidental avec le 2ème système (sous sa 2ème variante). Cependant il déborde sur l'Algérie car les dialectes de Djidjelli et de Tlemcen y ont recours, à côté du 3ème système à FC généralisée.

---

<sup>4</sup> C'est la raison pour laquelle les noms qui présentent une FC résiduelle sont aussi ceux qui ont encore le duel.

<sup>5</sup> Un passage quasi direct des 1ères formes résiduelles en *-t* aux 2èmes formes résiduelles en FC — les unes et les autres ayant une finale consonantique, comme nous le disions précédemment — n'est pas non plus abhérante. Cette analyse cadre cependant moins bien avec la répartition géographique des dialectes concernés.

NM : #C	NM : #V	NF : #C	NF : #V
+ -a suivi de prép. + Ø (contr.)	+ -a suivi de prép. + Ø (contr.)	+ -a suivi de prép. + Ø (contr.)	+ -a suivi de prép. {+ Ø (contr.)} ?

Quant à la tournure analytique qui distingue ce système de tous les autres, (séparation que la géographie ne fait que confirmer), elle fait appel à la FL non contractée de la FI, suivie d'une préposition (souvent *d*) et du syntagme nominal défini, ex. *xemsa d-rriyâl* "5 réaux" (Brunot et Malka : 79). L'annexion directe <sup>6</sup> a disparu au profit d'une tournure plutôt participiale (à noter que ces dialectes ont tendance à perdre l'usage de l'annexion directe en toute circonstance).

### 8. FL en -a seulement

NM : #C	NM : #V	NF : #C	NF : #V
+ -a (non contr.)	+ -a (non contr.)	+ -a (non contr.)	+ -a (non contr.)

Ce dernier système ne comporte qu'une série. On le trouve surtout en Afrique centrale et orientale : en Tunisie (dans le dialecte des musulmans de Tunis et chez les juifs de Gafṣa), en Libye orientale, au Tchad, au Nigéria, dans le Nubi du Kenya et de l'Ouganda, au Soudan occidental, chez les citadins de la Šukriyye soudanaise et à la Mecque. Ex. tunisois : *aṛbʿa xwāl* "4 oncles maternels", *xamsa axwa* "5 soeurs", *aṛbʿa axwāt* "4 frères" (Fischer et Jastrow éd. : 268)<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Cette annexion directe est caractéristique du syntagme numéral non défini en arabe littéraire, mais elle souffre cependant une exception avec les noms désignant une espèce entière ou un nom collectif pour lesquels il vaut mieux employer la préposition *min* (De Sacy : II, 316).

<sup>7</sup> Pour ces dialectes, voir les travaux d'Owens, de Kaye, de Reichmuth, de Roth et le *Handbuch*.

Ce système est proche du 6ème système puisqu'il ne s'en distingue apparemment que par l'absence de *-t* devant voyelle. Cependant il faut remarquer que la post-position du cardinal est un trait courant dans ce groupe de parlers, au Tchad, au Nigeria et en Nubi en particulier : *talāte awīn / awīn talāte* "3 femmes" (Roth : 152). On peut facilement imaginer que la structure d'annexion directe

N1 + N2 où N1 est un cardinal

— qui joue déjà un rôle particulier en arabe —, est difficilement intégrable pour des locuteurs non-arabophones ou soumis à l'influence de non-arabophones. En tout cas il est vraisemblable que cette structure a été réinterprétée et que le cardinal a été assimilé à un adjectif.

Cette hypothèse me semblait logique dans la mesure où le syntagme adjectival est fréquent en arabe avec un nom défini. En ḥassāniyya par ex. le syntagme adjectival avec la FL est obligatoire (*lā-ktūb al-xamse* "les 5 livres")<sup>8</sup> là où beaucoup de dialectes préfèrent l'ordre inverse (*al-xamse ktūb*, voire *al-xamse lā-ktūb* — la répétition de l'article accentue le caractère adjectival du numéral sans régulariser complètement la structure).

L'influence du syntagme adjectival me paraît maintenant — à la lumière des faits rapportés par Woidich (1989) — pouvoir éclairer l'usage même de la FL en *-a* comme FD. Dans le dialecte cairote, en effet, à côté de l'emploi régulier de la FC et de formes marginales en *-t* (il s'agirait donc d'un 2ème ou d'un 3ème système), on peut entendre, pour quelques séries particulières de noms, une FL non contractée (*talāta ʿalmān* "3 Allemands") comme dans les dialectes du 8ème système. Or pour ces mêmes séries, on remarque que l'article est répété devant le nom et que la postposition du numéral est généralement possible (*ittalāta lʿalmān* ou *ilʿalmān ittalāta* "les 3 Allemands").

---

<sup>8</sup> Seul 100 fait exception : on dit *al-mūt ʿktāb / miyyət lā-ktāb* "100 livres".

### **Conclusion**

Chaque dialecte a un système plus simple que celui de l'arabe ancien mais l'ensemble des dialectes présente énormément de variétés. J'ai essayé de montrer comment certains systèmes pouvaient s'apparenter à d'autres (règles de simplification morphologique ; généralisation analogique d'ordre phonétique qui pousse au changement ou au contraire règles conservatoires qui préservent des formes résiduelles particulièrement fréquentes ; réinterprétation de structures syntaxiques rares)<sup>9</sup>. Il m'a semblé important d'être attentif aux constructions dans lesquelles les formes entraînent et c'est la raison pour laquelle, faute de place, je ne me suis pas étendue sur le cas du cardinal avec un nom défini ou avec un nom singulier<sup>10</sup>, voire sur un cas encore plus marginal décrit pour le Caire (celui des commandes passées au restaurant). Il ressort des localisations géographiques que chaque système a tendance à se circonscrire à une sous-région, recouvrant ainsi une aire plus ou moins fermée — surtout pour les traits les plus novateurs — ou dessinant une onde possible de propagation. On constatera aussi que l'opposition entre les dialectes bédouins et les autres n'est pas inopérante (du moins en Afrique) : on a souvent, pour une même aire, deux systèmes en concurrence dont l'un est plus conservateur que l'autre. Face au choix de la FL ou de la FC comme FD, il faut dire que les dialectes sont assez partagés et que, même si l'adoption de la FL semble souvent tardive et liée à l'influence de la FI, on ne peut pas assurer que c'est toujours le cas. De plus rien ne prouve que l'emploi de la FC comme FD soit dû à une origine unique,

---

<sup>9</sup> Cowan a certainement raison d'insister sur le rôle de la simplification dans le changement linguistique mais cela explique plus le rapport entre le classique et les dialectes que celui des dialectes entre eux.

<sup>10</sup> Beaucoup de dialectes utilisent la FL non contractée (sans doute la FI, en fait) avec des substantifs — souvent des emprunts — dépourvus de singulier : au Caire, à Tunis et Alger juifs, chez les Marazîg, ....

comme le voulait Ferguson ; l'hypothèse d'une évolution interne convergente me semble même plus probable.

### BIBLIOGRAPHIE

- BLANC H., 1964 : *Communal Dialects in Baghdad*
- BLAU J., 1965 : *The Emergence and Linguistic Background of Judaeo-Arabic*
- BLOCH A., 1971 : "Morphological Doublets in Arabic Dialects", *J.S.S.* 16, 3-73
- BORG A., 1974 : "Maltese Numerals", *Z.D.M.G.* 124, 2, 291-305
- BORG A., 1985 : *Cypriot arabic*
- BORIS G., 1958 : *Lexique du parler arabe des Marazig*
- BRUNOT L., 1952 : *Textes arabes de Rabat*, II Glossaire
- BRUNOT L. et MALKA E., 1939 : *Textes judéo-arabes de Fès*
- CARBOU H., 1913 : *Méthode pratique pour l'étude de l'arabe parlé au Ouaday et à l'Est du Tchad*
- CESARO A., 1939 : *L'arabo parlato a Tripoli*
- COHEN D., 1962 : "Koinè, langues communes et dialectes arabes", *Arabica* IX, 119-144
- COHEN D., 1975 : *Le parler arabe des Juifs de Tunis*, II
- COHEN M., 1912 : *Le parler arabe des Juifs d'Alger*
- COWAN W., 1972 : "The historical syntax of the arabic numbers", in : *Glossa*
- DESTAING E., 1937 : *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous (Maroc)*
- FEGHALI Mgr. M., 1919 : *Le parler arabe de Kfar 'Abîda (Liban, Syrie)*
- FEGHALI H., 1991 : *Arabic Adeni Textbook*
- FERGUSON A., 1959 : "The arabic Koine", *Language* XXXV, 616-30
- FISCHER W. et JASTROW O. (éd.), 1980 : *Handbuch der arabischen Dialekte*

- HAJJE (EL) H., 1954 : *Le parler arabe de Tripoli (Liban)*
- HEATH J. et BAR-ASHER M., 1982 : "A judeo-arabic dialect of Tafilalt (Southeastern Morocco), *Z.A.L.* 9, 32-78
- JOHNSTONE T.M., 1967 : *Eastern Arabian Dialect Studies*
- JOMIER J. et KHOUZAM J., 1977 : *Manuel d'arabe égyptien*
- KAYE A. S., 1976 : *Chadian and Sudanese Arabic in the light of comparative arabic dialectology*
- LEVI-PROVENÇAL E., 1922 : *Textes arabes de l'Ouargha - Dialecte des Jbâla (Maroc septentrional)*
- LOUBIGNAC V., 1952 : *Textes arabes de Zaër*
- MARÇAIS Ph., 1956 : *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois : Algérie)*
- MARÇAIS W., 1902 : *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*
- MARÇAIS W., 1908 : *Le parler arabe des Ulâd Brâhîm de Saïda*
- MARÇAIS W., 1911 : *Textes arabes de Tanger*
- MARÇAIS W. et FARES Dj., 1931-32-33 : "Trois textes arabes d'el-Hâmma de Gabès", *J.A.*
- MARÇAIS W., 1958-61 : *Textes arabes de Takroûna*, II. Glossaire
- OWENS J., 1984 : *A short reference grammar of Eastern Libyan*
- OWENS J., 1985 : "Arabic Dialects of Chad and Nigeria", *Z.A.L.* 14, 45-61
- OWENS J., 1985 : "The Origins of East African Nubi", *Antropological Linguistics*, 229-271
- QAFISHEH H., 1977 : *A short reference grammar of Gulf Arabic*
- REICHMUTH S., 1983 : *Der arabische Dialekt der Šukriyye im Ostsudan*
- ROSENTHOUSE J., 1984 : *The Bedouin Arabic Dialects*
- ROSSI E., 1939 : *L'arabo parlato a San'â?*
- ROTH A., 1979 : *Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché (Tchad)*
- SAADA L., 1981 : *Etude sur le parler arabe de Tozeur (Tunisie)*
- SACY (de) A., 1829 : *Grammaire arabe*, 2 vol.
- TAINÉ-CHEIKH C., 1991 : "L'arabe des Bīḍān", *Semitic Studies* (In honor of W. Leslau, vol. II)

- WOIDICH M., 1980 : "Zum dialekt von il-<sup>š</sup>Awāmra in der östlichen Šarqiyya (Ägypten). Teil II", *Z.A.L.* 4, 31-60
- WOIDICH M., 1989 : "Langform versus Kurzform: die Kardinalzahlwörter von 3 bis 10 im Kairenischen", *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 12